

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURASSON
SEANCE DU 11 OCTOBRE 2024
N° 20241011-03

Nombres de Membres
En exercice : 11
Nombres de présents : 6
Date de convocation : 03/10/2024

Le onze octobre deux mille vingt-quatre à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée le 03 octobre 2024 s'est réunie sous la présidence de Madame Céline GINIEIS.

Sont présents : ALINGRIN Brigitte, CAMBON Nicolas, CULIE Francis, GRACIA Julian, GINIEIS Céline, GOLIEZ Xavier

Représentés : CABANES Nadège par CAMBON Nicolas
TARU Laurie par CULIE Francis

Excusés : DELAIR Julie

Absents : GUIRAUD Monique, SEBE Claude

Secrétaire de séance : ALINGRIN Brigitte

Objet : Approbation de la convention SPA 2024-2026

Vu la nécessité d'établir une convention entre la commune de Murasson et un service de fourrière animale afin de faciliter le gardiennage d'animaux errants,

Considérant qu'il est nécessaire d'approuver la convention définissant les modalités administratives, financières et techniques de la mise en place du dispositif,

Madame le maire présente au Conseil Municipal le contrat de prestations de service de fourrière animale proposé par la Société Protectrice des Animaux de Millau.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

APPROUVE l'établissement de la convention entre la SPA de Millau et la commune de Murasson

AUTORISE le Maire à signer la convention et accomplir les démarches nécessaires qui en découle.

Ainsi fait et délibéré ce jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Céline GINIEIS

